

L'avortement n'est plus un enjeu tabou chez les libéraux

Des chercheuses de l'Université de Moncton ont identifié un malaise au sein des partis politiques traditionnels néo-brunswickois face à l'enjeu de l'avortement. Des députés du Parti libéral, dont la chef Susan Holt, affirment que cette époque est révolue pour leur formation.



Alexandre Boudreau

alexandre.boudreau@acadrienouvelle.com

L'article publié dans la Revue d'études canadiennes explore les obstacles politiques à l'avortement.

Les auteures, Claire Johnson et Sara Naam, écrivent que même les élus qui favorisent l'accès à l'avortement peuvent faire face à des pressions de l'intérieur de leur parti qui peuvent les pousser à passer cet enjeu sous silence.

Un politicien interviewé par les chercheuses sous le couvert de l'anonymat affirme dans l'article que la résistance au sein du gouvernement de Brian Gallant l'a poussé à adopter une approche plus modérée à ses changements à l'accès à l'avortement. Des gens à l'intérieur du parti croyaient que le fait de rouvrir ce débat était trop risqué sur le plan politique.

Le gouvernement libéral était alors majoritaire à l'Assemblée avec seulement un seul siège, et certains redoutaient que le parti perde des sièges lors de l'élection, alors que Brian Gallant voulait élargir l'accès à l'avortement.

Certains libéraux ont attribué leur défaite en 2018 à leur position sur cet enjeu.

«Je pense qu'on a perdu à cause des changements à l'avortement, et je ne suis pas le seul à croire cela», témoigne un autre politicien dans l'article scientifique paru en juillet, dont les entrevues ont été réalisées en 2020.

La députée libérale de Caraquet, Isabelle Thériault, affirme que le parti a «absolument évolué». Elle croit que la défaite libérale en 2018 est due à «un ensemble de facteurs», et pas nécessairement à l'enjeu de l'avortement.

«Je sens que le caucus libéral est entièrement pro-choix», dit celle qui a été élue pour la première fois en 2018.

Elle croit que le parti ne fléchirait pas à nouveau devant la controverse de l'avortement.

«C'est sûr qu'il y a des gens dans la province qui nous laissent clairement savoir qu'ils ne sont pas en faveur de cela, et probablement qu'on perdrait des votes, mais ce n'est pas une raison pour nous faire dévier de nos convictions - en tout cas, pour moi, ce n'est pas une raison



La chef du Parti libéral du N.-B., Susan Holt. - Archives

pour me faire dévier de mes convictions.»

Elle affirme que le parti veut aussi améliorer l'accès à la pilule abortive.

La chef libérale Susan Holt abonde dans le même sens. Si elle réussit à former un gouvernement, elle affirme que le parti veut abroger le règlement 84-20, qui interdit à l'assurance-maladie de financer les avortements chirurgicaux, sauf s'ils sont pratiqués dans un établissement hospitalier.

Selon les députées libérales, et selon le gouvernement fédéral, cela enfreint la Loi canadienne sur la santé.

Seulement trois établissements de la province offrent ce service: l'Hôpital régional Chaleur à Bathurst, l'Hôpital de Moncton et le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont.

«La seule chose que j'ai entendue de nos membres, c'est un soutien complet pour une amélioration de l'accès à l'avortement et un soutien complet pour annuler le règlement 84-20», dit Mme Holt.

L'article des chercheuses fait aussi mention du gouvernement progressiste-conservateur de Blaine Higgs, un premier ministre qui s'affirme pro-vie.

«Plusieurs participants ont confirmé que ce que le premier ministre dit publiquement, comme quoi il croit qu'il respecte la Loi canadienne sur la santé, est aussi son message derrière des portes closes», peut-on lire dans l'article.

L'Acadie Nouvelle a contacté le bureau du premier ministre pour lui demander de réagir à ce commentaire, mais n'a pas reçu de réponse.

Brian Gallant n'a pas non plus répondu à notre demande d'entrevue. ■